

Nous avons aussi M. J. G. Bowland, notre statisticien en chef; M. G. H. Parliament, directeur général des services du bien-être des anciens combattants; M. C. N. Knight, B.A., diplômé en sciences sociales, qui est chargé du service social; M. P. E. Reynolds, E.D., B.A., LL.B., avocat en chef des pension. Vous remarquerez qu'il est assis bien loin de M. Anderson et M. Gordon Way, chef du Service d'information.

Le PRÉSIDENT : Je vous remercie, monsieur Lalonde. Je vais maintenant indiquer les articles qui ont été renvoyés à notre Comité par la Chambre des communes. Il s'agit des crédits 457 à 482 inclusivement, et des crédits 495 à 497 inclusivement.

Le premier crédit, le numéro 457, est celui de l'administration générale. Le sous-comité de la procédure a décidé que, ayant placé les prévisions de dépenses en délibération, l'article suivant à l'ordre du jour serait d'entendre deux délégations aujourd'hui. La première est celle de l'Association des veuves non pensionnées d'anciens combattants canadiens, dont la présidente est Mme M. Wainford. Si Mme Wainford veut bien s'approcher de la table, elle pourra donner lecture de son mémoire et ajouter les observations qu'elle voudra.

Si vous le voulez bien, madame Wainford, vous pouvez présenter les membres de votre délégation.

Monsieur le président, M. le colonel Brooks a été un membre merveilleux de notre association depuis 22 ans. Je désire le remercier ainsi que les membres des divers services du Gouvernement et les membres du Parlement. Je dois dire que je me sens en ce moment comme une étrangère en pays étranger, puisque je vois qu'à l'exception de M. Herridge (évidemment j'ai mentionné le ministre) et de M. Leonard devant qui nous avons comparu en maintes occasions, au cours des années précédentes, les autres sont des étrangers pour nous. Il y a cinq ans que nous avons eu le privilège de comparaître devant vous. C'est pourquoi je demande aux membres du Comité de m'écouter avec indulgence, car nous n'avons pas préparé de mémoire écrit. Nous avons préparé les vœux que voici et que je vais vous présenter pour que nous les discussions, si vous le voulez bien, un par un. Si les membres du Comité veulent poser des questions, ils auront la liberté de le faire. Je ne veux pas vous retenir bien longtemps et je demande au président de me dire combien de temps il veut bien mettre à notre disposition.

Le PRÉSIDENT : Notre Comité doit siéger pendant une heure et demie. Toutefois, il y a une autre délégation après vous. S'il faut prolonger la séance de quelques minutes, nous le ferons.

Mme WAINFORD : Nous voulons déposer une couronne dans la chapelle du Souvenir.

Le PRÉSIDENT : On m'a averti que le secrétaire du Comité doit se rendre à un autre Comité, quand nous aurons terminé notre séance de ce matin.

Mme WAINFORD : Nous irons déposer une couronne dans la chapelle du Souvenir à midi. Nous avons tâché de faire circuler cette nouvelle parmi les membres du Parlement et nous espérons qu'ils pourront être présents pendant au moins quinze minutes. Nous sommes la première organisation civile au Canada à obtenir la permission de déposer une couronne dans cette chambre. C'est un grand honneur pour notre association.